



**CHALLES  
LES-EAUX**

Source d'inspirations

DCM 202391

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 20

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCÉ Caroline, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absent : 1

HALLAY James

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine  
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Secrétaire de séance : DELACHAT Françoise

Objet : Echange de parcelles avec l'Opac, lieudit Pré Carré

**COMMUNE DE CHALLES LES EAUX (SAVOIE)**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 4 OCTOBRE 2023**

**Echange de parcelles avec l'Opac, lieudit Pré Carré**

Suite au bornage au lieudit Pré Carré, une régularisation foncière a eu lieu avec l'OPAC de la Savoie :



Parcelle initiale	Propriétaire	division	Contenance m <sup>2</sup>	Nouveau propriétaire	Contenance m <sup>2</sup>
E1146	OPAC		2772		
		E1262	1633	OPAC	1633
		E1263	1175	Commune	1215
		E1264	40		
E1147	Commune		2797		
		E1265	2745	Commune	2745
		E1266	52	OPAC	52
E1148	Commune		507		
		E1267	503	Commune	503
		E1268	4	OPAC	4

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve l'échange de la manière suivante :

- L'OPAC cède les parcelles E1263 et 1264 à la commune, soit 1 215 m<sup>2</sup>
- la Commune cède à l'OPAC les parcelles E1268 et 1266, soit 56 m<sup>2</sup>

- autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente à ce dossier

- cet échange se conclut à l'euro symbolique qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé.

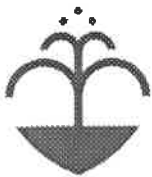
Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023

Madame le Maire,  
Josette REMY

Le Secrétaire de séance,  
Françoise DELACHAT



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Françoise Delachat', written over a horizontal line.



**CHALLES  
LES-EAUX**

Source d'inspirations

DCM 202392

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 20

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absent : 1

HALLAY James

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine  
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Secrétaire de séance : DELACHAT Françoise

Objet : Nouvelle nomenclature des emplois communaux du Service technique – atelier municipal - et recours à des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier

**COMMUNE DE CHALLES LES EAUX (SAVOIE)**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 4 OCTOBRE 2023**

**Nouvelle nomenclature des emplois communaux du Service technique – atelier municipal –  
et recours à des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité  
et accroissement saisonnier**

Monsieur Jean-Michel VERTHUY, Conseiller Délégué au Personnel, rappelle les termes de la délibération du 7 décembre 2022 relative à la nomenclature des emplois communaux du service technique atelier municipal.

Il sollicite l'assemblée :

- Sur la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à TC, corrélativement à la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à TC (suite à mutation d'un agent en poste jusqu'en juin 2023 et le recrutement par voie de mutation de son remplaçant à compter du 16/10/2023) L'avis du comité social territorial a été requis lors de la réunion du 4/10/2023)
- Sur la nécessité de renforcer les effectifs de ce service, par le recours à des agents contractuels : 1 pour accroissement temporaire d'activité (durée maximum de 1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs) et 1 pour accroissement saisonnier d'activité : (durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs) dont la rémunération de ces agents contractuels est fixée sur le 1<sup>er</sup> échelon de la catégorie C1.

Il invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le nouveau tableau des effectifs du service technique (atelier municipal)

Grade	Quotité du poste	
	Avant	après
Ingénieur principal	1 poste à TC	1 poste à TC
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à TNC : 24.5	1 poste à TNC : 24.5
Agent de maîtrise principal	1 poste à TC	1 poste à TC
Agent de maîtrise	1 poste à TC	1 poste à TC
Adjoints techniques principaux de 1 <sup>ère</sup> classe		1 poste à TC
Adjoints techniques principaux de 2 <sup>ème</sup> classe	3 postes à TC	2 postes à TC
Adjoints techniques	7 postes à TC	7 postes à TC

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 4 octobre 2023,

Les avancements de grades au sein des cadres d'emploi mentionnés ci-dessus, pourront être envisagés, lorsque les conditions statutaires seront remplies et lorsque les missions des agents justifieront ces avancements.

Il pourra être fait face à l'accroissement temporaire et saisonnier des activités du service, par recours à 2 emplois contractuels rémunérés sur l'indice brut du 1<sup>er</sup> échelon catégorie C1.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve la nouvelle nomenclature des services techniques qui annule et remplace l'ensemble des délibérations précédentes relatives aux postes du service technique,
- valide le recours à 2 emplois contractuels pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités.

Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023  
Madame le Maire,  
Josette REMY

Le Secrétaire de séance,  
Françoise DELACHAT



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Delachat', is written over the typed name of the secretary.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 20

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCÉ Caroline, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absent : 1

HALLAY James

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine  
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Secrétaire de séance : DELACHAT Françoise

Objet : Tableau des effectifs – Nomenclature des emplois communaux – Service administratif mairie

**COMMUNE DE CHALLES LES EAUX (SAVOIE)**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 4 OCTOBRE 2023**

Tableau des effectifs – Nomenclature des emplois communaux – Service administratif mairie

Monsieur Jean-Michel VERTHUY Conseiller Municipal en charge du personnel, invite le conseil municipal à valider le nouveau tableau des effectifs des services administratifs tenant compte de la réorganisation des différentes entités

SERVICE ADMINISTRATIF		
Grades	QUOTITE DU POSTE DE TRAVAIL	
	AVANT	APRES
Attachés principaux	2 postes à TC	2 postes à TC
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe		1 poste à TC
Rédacteur	1 poste à TNC 30/35 <sup>ième</sup>	1 poste à TNC 30/35 <sup>ième</sup>
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2 postes à TC	3 postes à TC
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à TC	2 postes à TC
Adjoint administratif	3 postes à TC	1 poste à TC et 1 poste à TNC 17,50/35 <sup>ième</sup>

Les avancements de grade au sein des cadres d'emploi mentionnés ci-dessus, pourront être envisagés, lorsque les conditions statutaires seront remplies et lorsque les missions des agents justifieront ces avancements.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

- valide la présente délibération qui annulera et remplacera l'ensemble des délibérations précédentes relatives aux postes de ce service.

Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023  
 Madame le Maire,  
 Josette REMY

Le Secrétaire de séance,  
 Françoise DELACHAT







**CHALLES  
LES-EAUX**

Source d'inspirations

DCM 202394

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 21

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, HALLAY James, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine  
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Secrétaire de séance : DELACHAT Françoise

Objet : Approbation tarifs cinéma

**COMMUNE DE CHALLES LES EAUX (SAVOIE)**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 4 OCTOBRE 2023**

Approbation tarifs cinéma

Monsieur Patrick ESTEVE, conseiller délégué au cinéma, rappelle au conseil municipal la délibération du 6 septembre 2023 portant sur l'augmentation de certains tarifs.  
 Suite à un courriel du directeur de Cinébus, représentant le dispositif national « L'Ecole au cinéma », reçu le 12 septembre 2023, il est nécessaire de réajuster les tarifs comme suit :

	Tarifs TTC à compter du 20/09/2023	Tarifs TTC à compter du 04/10/2023
Entrée unitaire	5,00	5,00
Entrée unitaire moins de 14 ans	4,00	4,00
Tarif unitaire promotionnel jours particuliers, CE	4,00	4,00
Tarif groupes à partir de 10 personnes (scolaires du secteur primaire, secondaire et supérieur, para scolaires, centres de loisirs, maisons et établissements d'hébergement d'enfants...)	3,00	3,00
Carte 10 entrées	40,00	40,00
Carte magnétique rechargeable	2,00	2,00
L'Ecole au cinéma (écoles, collèges, lycées) dispositif national	3.00	Application du tarif national
Fête du cinéma (Fédération Nationale du Cinéma)	Application du tarif national	Application du tarif national
Supplément au tarif pour projection 3D	2,00	2,00

Il propose d'accepter le Pass'Région, la carte Okay et le pass Culture comme moyens de paiement.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

- approuve les nouveaux tarifs applicables au cinéma à compter du 04/10/2023
- accepte le Pass'Région la carte Okay et le pass Culture comme moyens de paiement,
- acte les cartes générées par les systèmes institutionnels comme moyens de paiement.

Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023  
 Madame le Maire,  
 Josette REMY

Le Secrétaire de séance,  
 Françoise DELACHAT





**CHALLES  
LES-EAUX**

Source d'inspirations

DCM 202395

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois d'octobre, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux. Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 21

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, HALLAY James, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Absent : 1

HALLAY James

Pouvoirs : 2

JACQUIER Jean-Yves donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine  
CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

Secrétaire de séance : DELACHAT Françoise

Objet : Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

**COMMUNE DE CHALLES LES EAUX (SAVOIE)**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 4 OCTOBRE 2023**

**Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22  
du Code général des collectivités territoriales**

<i>Service</i>	<i>Nom entreprise</i>	<i>Ville</i>	<i>Objet du marché</i>	<i>Montant € HT</i>	<i>TTC</i>	<i>Date</i>
ST	REXEL	73490 LA RAVOIRE	Remplacement éclairage défaillant et passage en LED - Parvis entrée école élémentaire	419,78€	503,74€	16/08/2023
ST	KILOUTOU	73000 CHAMBERY	Locations WC de chantier	787,64€	945,17€	21/08/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Abattage de l'épicéa situé à proximité du city stade	990,00 €	1 188,00 €	25/08/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Enlèvement aulne avenue Charles Pillet	380,00 €	456,00 €	29/08/2023
MAIRIE	MOSAIC	73330 BELMONT-TRAMONET	Assistance système et réseau 2023 DST et agent en mairie	86,68 €	104,02 €	29/08/2023
MAIRIE	MOSAIC	73330 BELMONT-TRAMONET	Renouvellement licence Eset école primaire	155,00 €	186,00 €	29/08/2023
CRECHE	DELALUNE	38100 GRENOBLE	Spectacle "Drôle de lutins" le 15/12/2023 au multi-accueil	454,98 €	480,00 €	29/08/2023
ST	SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS	84310 MORIERES LES AVIGNON	Balais de balayeuse	492,12 €	590,54 €	01/09/2023
ST	JEAN LAIN E-CITY	73420 VOGLANS	Réparations sur le petit véhicule électrique MEGA (DG264KV) suite au contrôle technique non conforme	897,08 €	1 076,50 €	12/09/2023
MAIRIE	BURO+	38120 ST EGREVE	Fournitures administratives	418,68 €	502,42 €	13/09/2023
RPE	TOUT LE MONDE IL EST BOUH!	44320 CHAUVE	Spectacle Décembre 2023	750,00 €	750,00 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 409,35 €	1 691,22 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	95,04 €	114,05 €	14/09/2023
ENTRETIEN	SNAL	73100 GRESY SUR AIX	PRODUITS D'ENTRETIEN	3 488,75 €	4 156,20 €	15/09/2023
ST	SIGNATURE	73490 LA RAVOIRE	Fourniture de panneaux de signalisation temporaire	2 396,00 €	2 875,20 €	15/09/2023
ST	TISSOT ETANCHEITE	73230 BARBY	Modification d'une descente d'eaux pluviales à l'espace Bellevarde – Lien sinistre.	4 892,00 €	5 870,40 €	15/09/2023
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	PRODUITS D'ENTRETIEN	1 637,80 €	1 965,36 €	19/09/2023
ENTRETIEN	CI2P	73000 CHAMBERY	Vêtements de travail Agents d'entretien	365,74 €	438,89 €	19/09/2023
ENTRETIEN	ASP	38120 ST EGREVE	Sacs poubelles	542,49 €	650,99 €	21/09/2023
ST	L'AGENAIS	73800 PORTE DE SAVOIE	Abattage épicéa parc de Triviers	1 030,00 €	1 236,00 €	22/09/2023
ST	MANUTAN COLLECTIVITES	79074 NIORT	Fourniture de signalisation horizontale espace Bellevarde	148,30 €	177,96 €	22/09/2023
PROJET	AWS	38170 SEYSSINET PARISSET	Abonnement Profil acheteur	619,00 €	742,80 €	26/09/2023

## BILAN DU TOUR DE L'AVENIR féminin 31 août 2023

Prestation	Montant TTC
<b>Dépenses</b>	
Participation financière versée à «Alpes Vélo »	8 000,00
KILOUTOU PONTCHARRA (38) : Location de 2 groupes électrogènes	2 304,36
KILOUTOU CHAMBERY : Location de 2 WC chimiques	885,17
AGIS SECURITE CHAMBERY : 1 agent de sécurité pour la surveillance du village départ	372,52
PROTECTION CIVILE CHAMBERY : Mise en place d'un DPS avec 4 secouristes	590,00
Collations (sandwich) remises aux jaloneurs	199,50
<b>Sous total dépenses</b>	<b>12 351,55</b>
<b>Recettes</b>	
Subvention reçue de Grand Chambéry Alpes Tourisme Manifestation d'envergure nationale	3 000,00
<b>TOTAL général</b>	<b>9 351,55</b>

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Fait à Challes-les-Eaux, le 5 octobre 2023  
Madame le Maire,  
Josette REMY

Le Secrétaire de séance,  
Françoise DELACHAT

